Vol. 15 MONTRÉAL, DÉCEMBRE 1918 No 12

F
5329
A1P48
v.15
no.12

Dr. A.-H. MacKay
Education Office
Halifax N.S.

Le Petit Canadien

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

SOMMAIRE

		PAGES
Que ferons-nous de nos familles ?	Alexandre Dugré, s. j.	353
Le terme " canadien "	Benjamin Sulte	359
Refrain d'antan (poésie)	Englebert Gallèze	362
Aux déserteurs du sol (poésie)	Casimir Hébert	363
Le résultat du 4e concours littéraire	Le jury	364
A la baie Sainte-Marie : Un pèlerinage acadien	Un Acadien	366
Le " Pays Laurentien " et la " Revue Nationale "	La direction	370
Rallions-nous : Au sujet du concours de recrutement de notre Société	L.-J. Lefebvre	371
Les nouveaux livres	Abbé Elie-J. Auclair	373
Table analytique des matières du " Petit Canadien " — octobre 1913—décembre 1918	* * *	380

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Bilan du mois de novembre 1918	Arthur Gagnon	377

Rédaction et administration : 296, rue Saint-Laurent, Montréal

Abonnement annuel : Canada (Montréal excepté), 50 sous.
— — Montréal et Union postale, 60 —

Le *Petit Canadien* paraît vers le 25 de chaque mois. — Les abonnements partent invariablement du 1er janvier. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 5 sous en timbres-poste.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

DE MONTRÉAL

Grand aumônier: Monseigneur L'Archevêque de Montréal.

Président général: Victor Morin, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.

1er Vice-président général: V.-E. Beaupré, I.C., professeur, 676, rue Saint-André.

2e Vice-président général: J.-B. Lagacé, professeur, 836, rue Saint-Hubert.

Secrétaire général: Guy Vanier, LL. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques.

Trésorier général: Joseph Hurtubise, courtier, 2, place d'Armes.

Directeurs: L'hon. L.-O. David, sénateur, 391, rue Saint-Hubert ; — Thomas Gauthier, courtier, 11, place d'Armes ; — Victor Doré, professeur, 214, rue Berri ; — J.-V. Desaulniers, courtier en immeubles, 11, place d'Armes ;— Edouard Montpetit, professeur, 4924 ouest, rue Sherbrooke ; — Arthur Courtois, notaire, 35, rue Saint-Jacques.

Chef du Secrétariat: Emile Miller, bureau I, Monument national.

Corporations filiales de la Société: Caisse Nationale d'Economie — Caisse de Remboursement — Compagnie du Monument national — Société Nationale de Fiducie.

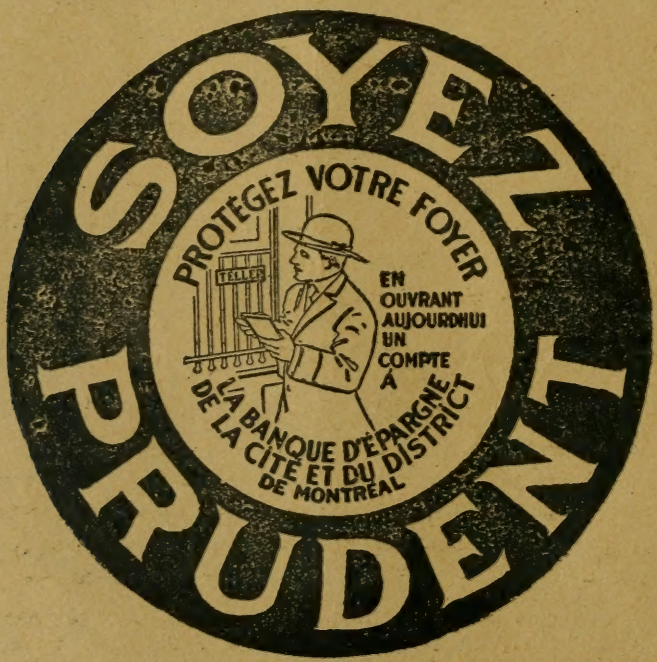

Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

DE MONTRÉAL

Vol. 15 | MONTRÉAL, DÉCEMBRE 1918 | No 12

QUE FERONS-NOUS DE NOS FAMILLES ?

Natalité — Après-guerre — Colonisation — Aide au Colon

C'est une mode touchante que de nous féliciter de nos familles nombreuses ; nous applaudissons à la Revanche des Berceaux, que l'Ontario nous reproche ; nous organisons avec sollicitude la Veillée des Berceaux; nous voulons sauver le plus possible de nos vies d'enfants, ces recrues de la race, cette immigration du ciel qui peut seule contrebalancer l'immigration étrangère. Nous avons raison, mais pourquoi faut-il que notre logique s'arrête en chemin ?

L'axiôme revu et cité par M. Montpetit n'est pas encore complet : *It is the babies born and saved that count.* Voilà bien la besogne maternelle, la veillée du berceau; mais le père doit ensuite *établir* ses enfants, sous peine de les voir déserter la famille et le pays, de les voir s'annuler, sinon se tourner contre nous. A quoi servent les berceaux si nous gaspillons les hommes faits ? Qui dira le coulage désastreux subi chez nous depuis près de cent ans, par suite de l'éparpillement de nos familles? Au lieu de les exploiter en blocs solides, nous les avons laissé envoler en sable mouvant. Les trois quarts de nos ruraux n'ont jamais su que faire de leurs garçons. Comme ils ne pouvaient se payer quatre, cinq ou six terres pour que chacun eût la sienne, ils leur faisaient apprendre un petit métier, ou rien du tout, puis les raccolait au pénible défilé des fuyards, toujours grossi, vers les villes et les Etats-Unis. Ces déserteurs revenaient, tuberculeux ou richement habillés, contaminer les voisins ou les embaucher, et notre plus admirable élément de force devenait misérable gangrène. C'est l'histoire douloureuse de notre race depuis quatre-vingts ans: nos mères ont fait héroïquement leur

part; quelques patriotes, prêtres la plupart, ont voulu enrayer cet exode; aucun gouvernement, aucune institution nationale ne s'est chargé de préparer dans nos immensités fertiles le déversoir tout indiqué où nos robustes recrues auraient continué la conquête; nos généraux n'ont pas vu les régiments entiers passer à l'ennemi, en pleine bataille.

On s'alarme, avec raison, certes! de compter dans Québec, de 1910 à 1916, 78,000 morts chez les enfants de moins d'un an; on déplore les saignées de la guerre; comment ne pas gémir de la désertion d'un million et demi de compatriotes depuis 1840 ? Nous gaspillons nos réserves; nous sacrifions horriblement les belles vies humaines que Dieu nous prodigue; si nous avons les deux palmes de la vie et de la mort des enfants, nous pouvons y nouer la troisième, la plus vilaine parce qu'elle dépend de notre volonté, celle de la désertion, du coulage de nos grands garçons, de nos grandes filles et de nos jeunes ménages qui s'engouffrent à l'usine, et portent à l'étranger l'appoint de notre fécondité. Notre province s'appauvrit annuellement de deux millions de piastres, par la mort de douze mille bébés; quelle somme ne représente pas la fuite, cette espèce de mort, de *vingt mille* jeunes gens, grandis, instruits, à l'âge du travail et des revenus ? Mais, au-dessus de l'argent, quelle perte nationale !

* * *

La colonisation, cette multiplication des paroisses à même la forêt, cette " mise des Canadiens à la place des pruches et des épinettes ", a toujours été regardée par les clairvoyants comme le moyen naturel et le plus profitable de transplanter les familles de cultivateurs qui ne trouvent plus de terres dans les vieux comtés. La population rurale, qui a la plus belle natalité et que nous devrions garder rurale par tous les moyens, devrait logiquement doubler le nombre des paroisses et l'étendue de terres défrichées à proportion du doublement numérique. Or, il n'en est rien, absolument rien, et le fiasco est double: ni la population rurale ne se double *pour nous* comme la natalité le permet, ni l'étendue de terres occupées ne répond à notre accroissement. De 1871 à 1916, nous n'avons pas gagné 200 000 cultivateurs, les chiffres passant de 959 171 à 1 152 244, alors que les villes s'élevaient de 232 345 à 1 157 153 et que des centaines de mille agriculteurs allaient se ruiner aux Etats-Unis.

La conséquence est claire: les 10 375 418 acres de terre occupées en 1861, au lieu de se multiplier par quatre, ne sont montées que d'une

demie : nous nous bloquons volontairement dans 15 613 000 acres, les 3½ % de la superficie de notre province. Nos Canadiens,qu'aux grands jours on se plaît à proclamer les meilleurs bûcherons et défricheurs, du monde, n'ont jamais été guidés effectivement vers ces immenses forêts fertiles, " plus grandes que le Massachusetts, le Connecticut, le Rhode-Island, le New-Jersey et le Delaware ensemble " ; nos chefs ne leur ont pas frayé de route, alors que le chemin de fer était si engageant vers les usines des Etats susdits ; par ignorance ou par découragement devant les conditions atroces faites au colon, nos gens ont étouffé en eux et dans leurs enfants le goût de la terre, cette sublime *vocation paysanne* que nous héritons de la grande France rurale ; ils ont battu le pavé des villes et

L'ombre a pris ces enfants nés pour le grand soleil.

Devant les tristes constatations que l'on fait sur l'immoralité des villes, nos chefs responsables — et l'on sait que le *devoir social* s'étend à tous — ne doivent-ils pas faire l'impossible pour garder à la campagne ceux et celles qui ont eu le bonheur d'y naître? Ne vaut-il pas mieux prévenir le mal que de le guérir? N'est-il pas douloureux de trouver à Montréal des centaines de servantes d'*en bas de Québec,* de la Matapédia et de la Gaspésie? N'y aura-t-il pas moyen là-bas de rendre payantes pour tous l'agriculture et la colonisation ? N'aiderons-nous pas les parents à sortir du dilemme : ou de sacrifier l'avenir de leurs fils et filles en les gardant autour d'eux dans l'impossibilité de s'établir, ou de risquer leur moralité en les éloignant de la famille et de ses traditions? Pourquoi tout le monde ne serait-il pas en mesure d'avoir *sa terre,* fallut-il pour cela vendre le vieux champ paternel pour acheter cinq ou six lots ? Aujourd'hui surtout que la crise guette les excultivateurs qui tournaient des obus, et qu'il faut démobiliser, trouver de l'ouvrage pour tous, que n'emploie-t-on ces gens à *préparer* d'immenses régions de terres neuves pour eux et d'autres, l'année prochaine ; pourquoi ne pas les inviter à faire chantier sur des lots qu'ils ensemenceront au printemps? pourquoi ne pas faire déblayer des chemins qu'on finira en juin et des tracés de futures voies ferrées.?

La vie n'est plus possible dans les villes; il n'y a plus de place dans les vieilles paroisses, il *ne reste plus* (notez bien le mot et pourtant l'on est dans un pays neuf), il ne reste plus que les terres neuves, qu'on ne prépare pas, où l'on ne veut pas trop de monde, où on laisse aller simplement les pauvres diables de héros qui n'ont pas peur de la

misère. A quoi sert-il donc d'avoir des enfants si l'on ne les utilise pas, si l'on ne sait pas qu'en faire? Selon le mot d'un vieux, tragique à la Shakespeare, dans son indignation contre l'insouciance des chefs: " Les enfants! les enfants! Mais où les mettre? On ne peut toujours pas les tuer!"... *It is the babies born, saved and settled that count.*

* * *

Tandis que nous faisons tout pour ne pas avoir de colons, l'Ontario fait des pieds et des mains pour en recruter: 1o il *prépare les lots* en y perçant des routes, au montant de $4 177 483 pour les cinq dernières années; 2o il *renseigne les campagnards* par une publicité sans exemple chez nous: en 1917 seulement, on répandit 26 000 calendriers-annonces du Nord-Ontario, 52 000 exemplaires de quatre différents tracts, 5 000 cartes et 7 680 lettres de renseignements; 3o il *aide au colon* par un système de prêts qui a déjà mis à la disposition de 1 238 colons le joli montant de $383 968.57 réparti sur 190 000 acres de terre neuve. Voilà qui s'appelle *affaires*. Dans le même temps, Québec, qui améliore beaucoup de choses dans les vieilles paroisses,sans avoir encore donné sa mesure dans les terres neuves, n'a pas préparé de lots; comme toujours, les chemins *suivent* les occupants et de fort loin; on fait bien peu de réclame aux cantons neufs, et l'on n'aide pas aux colons. Et malgré tout, notre peuple est tellement agricole dans l'âme que des milliers de défricheurs ouvrent des lots, à dix ou quinze milles du premier chemin, dans des conditions presque aussi dures qu'il y a deux cents ans, tant notre politique de colonisation se rajeunit difficilement.

Si nous ne pouvons leur frayer la route, ne pouvons-nous pas les aider? Plusieurs se découragent, reviennent et passent pour des faux-colons. Ordinairement ce n'est pas le coeur qui a manqué, ce sont les finances. Ne pourrait-on pas trouver le capital qui appuierait le travail dans les pénibles débuts d'une terre qui s'ouvre? Des gens ont la vocation colonisatrice et pas d'argent,d'autres ont l'argent sans la vocation; si une institution rapprochait ces deux éléments d'action, la hache et l'argent, pour faire coloniser la richesse nationale? A la guerre,les combattants vont à la tranchée, les autres y envoient leur or; c'est l'or et le sang qui gagnent la victoire. Ici ce sont les sueurs vaillantes et quelques modestes subsides qui permettraient la conquête du sol.

Il n'est pas nécessaire de prouver la nécessité d'avoir des fonds pour coloniser. M. l'abbé Caron affirme qu'avec " un capital de trois cents piastres, un colon laborieux peut être sûr de réussir ". Un culti-

vateur qui vend ou loue sa ferme peut se tirer d'affaire, s'il monte dans le bois avec chevaux, troupeau et matériel; mais un journalier chargé de famille ou un ex-cultivateur repentant, comme il y en a des milliers, des gens qui vivent au jour le jour, ne peuvent quitter leur gagne-pain, laisser leur foyer sans le sou et se risquer dans la forêt, dans l'incertitude de tout.

La vente du bois à $7. la corde rapportait de riches salaires il y a deux ans; l'hiver dernier tout était à plat, faute d'organisation et de transports; c'était presque la misère et bien des colons se sont trouvés à bout de ressources. Un lot ne donne pas de récoltes dignes de ce nom avant deux ou trois ans; encore faut-il des chevaux, des machines et des grains de semence, surtout faut-il avoir de quoi vivre pour soi et sa famille. C'est toujours la question du crédit du colon qui surgit : où trouver quelques cents piastres? Si des pays vieux ont jugé bon d'établir le Crédit agricole pour aider à améliorer des fermes déjà en plein rapport, comment ne pas conclure à l'urgence d'une caisse pour soutenir les créateurs de fermes, dont tout le travail va enrichir le sol sans rien donner immédiatement? Un lot de $60 absorbe deux ans de travail et vaut ensuite cinq ou six mille piastres: ne doit-on pas avancer cinq cents piastres pour nourrir le colon, afin qu'il ne défaille pas à la tâche?

Pour encourager ses peu zélés défricheurs, l'Ontario n'a pas hésité à instituer le Crédit du colon, dont les effets sont excellents, au rapport du commissaire des prêts, M. F. Dane: " Les bienfaits de ces crédits faciles se voient aux constructions meilleures, à la culture plus étendue, à la production plus abondante de vivres et au nombre croissant des troupeaux. " [1]

A défaut du gouvernement, l'initiative privée ou demi-publique devrait l'entreprendre. Si, par exemple, une organisation nationale ou privée se chargeait d'établir dans chaque groupement une *Caisse populaire* Desjardins qui mît l'épargne des plus aisés, ou même du vieux

[1] Cf. **Report of the Minister of Lands, Forests and Mines,** Toronto, 1918. Brochure suggestive où l'on sent un désir sincère et pratique de colonisation. Outre les avantages déjà énumérés, le gouvernement fait circuler dans les places nouvelles des wagons chargés d'animaux de choix que l'on vend à l'encan aux colons; il a bâti à ses frais une " Crêmerie de démonstration ", à New-Liskeard ; il entretient deux écoles d'agriculture pour les soldats aspirants-colons, qu'on paye de $65 à $84.10 par mois pour suivre les cours. La propagande colonisatrice se faisait vigoureusement à l'Exposition d'Ottawa, où une cabane de bois rond contenait toutes sortes d'échantillons et de tracts sur le Nord-Ontario. Un bureau s'installe cette année à demeure dans la gare Union, de Toronto, **pour faciliter...**

Québec, à la disposition des colons jugés dignes de foi par les officiers de la Caisse, ne serait-ce pas la solution harmonieuse et assurée du problème complexe de l'Aide au colon? La Caisse Desjardins " a pour but l'étude, la protection et la défense des intérêts économiques des classes laborieuses. Pour atteindre ces fins, elle peut acheter, pour les revendre à ses associés seulement, les choses nécessaires aux besoins de la vie ou aux travaux de leur industrie; leur ouvrir des crédits et leur faire des prêts "... En effet, les opérations consisteraient d'abord surtout en prêts: qui fournirait les fonds? — Ce seront les riches Caisses des vieilles paroisses quand la prochaine Fédération des Caisses aura mis en commun des sommes considérables qu'on pourra transporter. Mais dès aujourd'hui, chaque Caisse peut emprunter, " peut faire avec toute personne, corporation ou association volontaire, toutes les opérations requises pour assurer le bon fonctionnement et la réalisation de son but. ".

Qui se chargera de propager les Caisses dans les régions nouvelles? Qui mettra, d'une manière ou d'une autre, le capital à la portée du travailleur? L'aide peut être d'un autre ordre encore, l'important est de faire quelque chose. On pourrait organiser les colons en coopératives pour la vente de leur bois et l'achat des machines et troupeaux. Si le bois de défrichement se vendait normalement, si les chemins étaient faciles, les usines de pulpe rapprochées, les wagons en nombre suffisant, et la vie moins chère, le besoin d'emprunter serait plutôt rare. Mais, après trois cents ans de colonisation plus ou moins verbale, on manque encore de tout dans notre province et cette pénurie d'organisation a de quoi faire rougir. S'il se fonde chaque année deux ou trois paroisses — notre natalité nous en permet *trente* — c'est grâce à l'héroïsme, à la vocation merveilleuse de nos pionniers séculaires, des petits, des sans-grade, qui gagnent la terre sans chefs, parfois, semble-t-il, malgré les chefs.

Notre gloire est dans nos familles nombreuses, notre crime, dans le gaspillage étourdi que nous en faisons. Notre peuple a grandi dans la proportion de quatre enfants par foyer, alors que notre moyenne était de huit. Nous avons perdu la moitié de notre race enlevée par une conscription hideuse, la conscription de l'usine étrangère. Nous ne formons plus que 28% de la population canadienne et 2½ % de la population nord-américaine. Le flot d'immigration qui nous menace doit nous faire étancher à tout prix le coulage qui nous ruine. Nous luttons un contre quatre, un contre quarante; nul ne doit déserter, chacun doit donner sa mesure et un peu plus, pour conquérir le sol, pour

agrandir notre îlot de résistance et multiplier nos paroisses. Que nos chefs d'Etat et d'institutions dégagent leur " responsabilité devant le mal social ". Que le gouvernement, pendant quelques années, consacre des sommes extraordinaires, une couple de millions, un cinquième du budget provincial, à mettre à point les régions de colonisation trop arriérées, puis à préparer les lots à offrir; qu'il ne redoute pas les dépenses exagérées: le malade qui lésine sur les remèdes pour se faire des rentes est le plus vilain des ladres, et l'on n'exagère jamais quand il s'agit de sauver sa vie. D'ailleurs, pour enrayer la désertion comme pour réduire la mortalité infantile, selon le mot de M. Montpetit, " créons des contribuables, c'est encore le meilleur moyen d'en sortir ".

Nos régions nouvelles, une fois bien coupées de routes et d'embranchements de chemins de fer, munies de médecins, de prêtres, d'écoles et d'industriels qui complètent l'organisation civile et paroissiale, de grands déversoirs s'offriront à notre race, nos familles pourront s'accroître *pour nous*, notre peuple y gagnera l'*espace* et le *nombre* et gardera la *qualité* supérieure et traditionnelle de race agricole, apostolique et civilisatrice.

ALEXANDRE DUGRÉ, S. J.

LE TERME " CANADIEN "

On a commencé, au temps de la découverte du fleuve Saint-Laurent, à dire " Canadois " et " Canadiens " pour désigner les Sauvages de ces régions. Après 1608, on prit l'habitude de qualifier d' " habitants " les employés de la compagnie de traite qui vivaient ici : Marsolet, Couillard, Martin, Desportes, Pivert, Hébert, Hertel, Duchesne, Tardif, Desdames, Godefroy, Marguerie, Hubou, — par opposition aux autres employés qui s'en retournaient en France après un an ou deux de séjour; puis, à partir de 1634, les cultivateurs amenés pour Giffard, Juchereau, Le Neuf, Le Gardeur, Castillon, Rosée, reçurent le nom d' " habitant " et de " Canadiens " pour la même raison. A la Martinique on agit absolument de la sorte et aujourd'hui encore les cultivateurs de cette colonie française sont des " habitants " tout comme dans la province de Québec.

Jamais le terme " paysan " n'a été appliqué à la Martinique ni en Canada, parce que, d'abord, nos cultivateurs étaient maîtres de

leurs terres, ensuite parce que le régime de la colonisation n'était pas du tout semblable à ce qui se passait en France, de plus, à cause de la vie très indépendante de nos gens et aussi par suite de la profonde répugnance de ceux-ci à se laisser appeler paysans. Notre cultivateur ne ressemble pas le moins du monde à un paysan de France, ne l'oublions pas.

Depuis 1608 à 1760, durée du régime français, on a dit Canadien, pour désigner le colon fixe, et Français pour tous les autres membres de la population flottante.

Depuis 1760 à 1860, pas un Anglais, Ecossais ou Irlandais, n'a voulu se reconnaître comme Canadien. J'ai trouvé fort singulier, vers 1865, les premiers jeunes garçons de langue anglaise qui se disaient Canadiens. Ceux-là étaient nés et vivaient dans le Bas-Canada. A la même époque, j'ai parcouru tout le Haut-Canada, sans y rencontrer rien de pareil.

Après l'affaire de 1870, dans le Nord-Ouest, je m'aperçus que les journaux de la province où j'avais vécu depuis six ou sept ans et que j'avais visitée en tous sens, se mettaient à imprimer, çà et là, le terme *English-Canadians,* — avec un trait d'union, — et que, dans la province de Québec, on en faisait un usage constant. Dès lors, il fallut créer *French-Canadians,* et il en est résulté la plus étrange conception dans l'esprit de beaucoup d'Ontariens. C'est que nous serions venus de France après la Confédération. Ceci est tellement répandu que je l'ai rencontré partout, depuis une vingtaine d'années. A l'occasion de la présente guerre on ne cesse de répéter que nous ne voulons pas retourner en France pour y faire le service militaire, ou encore que nous avons quitté " notre pays " afin d'échapper à ce service et que l'on comprend pourquoi nous ne voulons pas le reprendre. Cette monstrueuse ignorance est devenue générale parmi le bas peuple et, ma foi, ailleurs aussi !

Allez dans les villes et les campagnes d'Ontario, parlez un assez bon anglais, on vous dira avec admiration : " Oh ! que vous avez donc vite appris notre langue, tandis que tant d'autre de vos gens qui habitent la province de Québec sont encore incapables de nous comprendre. " Ils attribuent à la faiblesse de nos facultés l'attachement que nous avons pour la langue française et ils ne manquent jamais de se dire " les Canadiens ", en attendant et en espérant que nous deviendrons Canadiens à notre tour.

Parmi les milliers de personnes qui ont entendu mes conférences en Ontario, depuis quarante ans, il s'en trouve un bon nombre qui

savent que l'élément français a fondé ce pays, mais on veut, coûte que coûte, que je sois né en France. Il ne me reste plus qu'à faire des discours anglais dans la province de Québec et à passer pour un Anglais.

Vous aurez de la peine à croire ce que je dis, pourtant, je reste en dedans des bornes de la vérité. La signification du vocable " Canadien " est intense chez le peuple ontarien, qui compte deux générations sur ce sol et il lutte contre les " Anglais " nouveaux venus, qui n'ont pas encore acquis ce sentiment. Quant à nous, nous sommes toujours des Français qui avons au moins le bon esprit de nous proclamer Canadiens, parce que nous vivons en Canada !

Du côté de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, que je connais pour y avoir donné aussi des conférences, il n'y a pas d'hostilité envers les Canadiens français de la province de Québec, et leur histoire y est connue, mais on n'a commencé que trente ans après la Confédération à y rencontrer des hommes prêts à se dire Canadiens. Le nombre de ces derniers va en augmentant. Pour ma part, on veut malgré tout que je sois un Français. Cela me rappelle l'interprète Pierre Richer qui, il y a trois cents ans, habitué à vivre avec les Nipissiriniens depuis assez longtemps, recevait ce compliment de la bouche d'un chef : " Tu as maintenant presqu'autant d'esprit que nous. "

Voilà où nous en sommes. Ayant été Canadiens durant onze quarts de siècle, on s'imagine que nous devrions nous dire Français, et de plus concéder aux Anglais le droit de se reconnaître comme les vrais anciens Canadiens. C'est le monde renversé. Et n'allons pas nous figurer que ceci changera demain, car plus il y aura d'Anglais qui, par leurs enfants deviendront Canadiens, plus on prétendra que nous sommes des Français de date récente en Canada. Les personnes instruites ne s'y tromperont pas, mais la masse ! Allez donc chercher à refaire sa croyance !

Drôle de situation, tout de même, et déplacement de terme qui ne s'est probablement jamais vu nulle part. Notre élément n'a pas voulu se laisser absorber par le nouveau venu, on lui enlève son nom, on lui en impose un autre et on retourne l'histoire tête-bêche, afin de nous donner le rang de nouveau peuple, destiné à suivre les traces de ceux qui s'arrogent le droit d'aînesse avec un sans-façon rempli de candeur. Douce ignorance et naïve prétention. Voyons-en le ridicule tout à notre aise.

Benjamin Sulte

REFRAIN D'ANTAN

Le fils du roi s'en va chassant,
Avec son beau fusil d'argent.

Vous souvient-il de ces instants ?
Rouli, roulant,
Fronts radieux et coeurs chantants,
En roulant ma boule,

Rués sur les chemins montants,
Rouli, roulant,
Combien bravement, crânement!
En roulant ma boule,

Et, comme un bruit clair d'olifant,
Rouli, roulant,
Les voix qui criaient: En avant!
En roulant ma boule.

L'amour déjà, Prince charmant,
Rouli, roulant,
Devant nos espoirs claironnants,
En roulant ma boule.

Ouvrait, de ses châteaux très grands,
Rouli, roulant,
Les portes d'or aux lourds battants,
En roulant ma boule,

Où sont donc hélas ! à présent,
Rouli, roulant,
Les orgueils de nos jeunes ans?
En roulant ma boule,

.....

Ah comme un trésor qu'on reprend,
Rouli, roulant,
Après des ans, des ans, des ans,
En roulant ma boule,

Réchauffez, du moins, un moment,
Rouli, roulant,
Mon vieux coeur frileux si longtemps,
En roulant ma boule,

Légendes et refrains d'antan,
Rouli, roulant,
Evanouis si vite et tant,
En roulant ma boule,

Cendrillon, Belle au bois dormant,
Rouli, roulant,
Fils du roi qui s'en va chassant,
En roulant ma boule,

Songes fols et si doux pourtant,
Rouli, roulant,
De petit qui n'est pas bien grand
En roulant ma boule.

Englebert Gallèze

AUX DÉSERTEURS DU SOL

IAMBES

O lâche déserteur de l'ancestral domaine,
Qui vends la terre où tu naquis,
Tu mérites vraiment que ma voix te malmène !
Quoi ! troquer l'héritage acquis
A tes pères par deux longs siècles de souffrance !
C'est être ingrat, c'est être fol !
Des ancêtres virils, venus ici de France
Pour y coloniser ce sol,
Ignorant héritier, fils à courte mémoire,
Tu méprises les durs labeurs.
La ville offre à tes yeux son mirage illusoire :
T'attire à ses charmes trompeurs.
Prends garde ! Arrête-toi ! ne sois pas insensible :
Ecoute la saine raison :
Tu veux vendre ta paix, ton bonheur, crime horrible !
En cédant ton humble maison.
Rends son or à l'habile étranger qui t'assiège :
Renonce à l'indigne marché ;
Tu perdrais à l'échange, en tombant dans le piège
Où le juif te fait trébucher.
La terre est un royaume à ceux qui la possèdent
Les occupants en sont les rois.
C'est à leur trône dire adieu, quand ils la cèdent ;
C'est abandonner tous leurs droits.
De la famille c'est trahir la dynastie,
C'est être traître à ses aïeux.
Reste maître chez toi, roi de la Laurentie !
L'étranger te fixe des yeux,
Te voulant déloger de l'ancestral domaine,
Que tes pères t'avaient conquis !
Plutôt que d'être serf, ô, mérite sa haine !
Garde le sol où tu naquis !

Montréal, 6 décembre 1918. CASIMIR HÉBERT

LE RÉSULTAT DU 4e CONCOURS LITTÉRAIRE

Dans un article intitulé *Vers l'originalité,*[1] M. Miller partant d'un mot de l'abbé Camille Roy : " Faisons une littérature qui soit à nous et pour nous ", écrit à son tour : " Celui-là qui exprime avec toute la fidélité, la sincérité et la profondeur d'observation dont il est capable les moeurs, les traditions, les sentiments, les aspirations, la foi nationale de nos gens ne peut manquer d'être original, car il donne à sa pensée un vêtement différent de tout ce qui se peut observer en d'autres milieux. Ecrire ainsi, c'est produire de l'art indigène, c'est, en quatre mots, faire du *régionalisme littéraire.* "

L'auteur se demande ensuite *pourquoi* notre littérature nationale n'est pas plus abondante. Il en trouve plusieurs raisons. A côté de ces éléments contraires, il signale des forces favorables. " Qu'est-ce qui constitue notre originalité? — C'est de nous trouver en quelque sorte cantonnés en marge de ce nouveau monde anglo-saxon... les seuls tenants du principe latin de perfection... les représentants les plus anciens et les plus agissants de la foi catholique.

" De semblables pensées doivent guider ceux-là qui font de la littérature d'imagination aussi bien que toute autre. Même lorsqu'il s'agit de faire un conte, une nouvelle, on ne saurait méconnaître ces fondements de notre individualité...

" C'est avec cet objectif dans l'esprit que la Société Saint-Jean-Baptiste ouvre son quatrième concours littéraire.

" ...il s'agit de raconter *pour* les nôtres, avec des *yeux,* un *coeur* et une *âme* de *chez nous.* "

* * *

Ces considérations ont été reproduites dans les journaux lors de l'annonce du concours, et c'est à leur lumière que les *juges* sont tenus d'apprécier les quatre-vingt-cinq travaux adressés à la Société Saint-Jean-Baptiste.

D'une manière générale, les concurrents ont bien saisi les intentions de la Société. Les uns nous ont fait le récit de faits historiques ou de légendes locales; d'autres ont développé le thème de la désertion des

[1] Cf. **Le Petit Canadien**, organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, livraison d'août 1918.

campagnes, de l'exil aux Etats-Unis ; ou encore, ils ont mis en scène la conscription, la grippe, le front ontarien, ; ils ont essayé de peindre nos moeurs campagnardes. Enfin quelques humoristes nous ont raconté quelque bonne histoire.

Le jugement a été long et difficile, parce que les récits les mieux faits, les mieux écrits, n'étaient pas toujours les plus profondément régionalistes. C'est ainsi que plusieurs pages d'histoire, trop longues et trop lâches, quelques thèses très salutaires mais imparfaitement exposées, n'ont pu obtenir la première place.

D'autre part, comment classifier un récit comique, mouvementé, colorié comme une image d'Epinal, et une nouvelle, toute en délicatesses, qui vous met les larmes aux yeux ? C'est peut-être le récit qui est le plus littéraire ; mais si de la nouvelle se dégage une plus noble leçon, que ferons-nous ?

On verra ce que nous avons fait, à la lecture de ce volume, et l'on se rendra compte de l'impasse où nous nous sommes trouvés...

Quelquefois nous avons été en présence d'un travail intéressant, mais au dénouement invraisemblable. Parfois aussi des études psychologiques trop fouillées ont fait tort à la trame. Certains dialogues des gens de la campagne ont été bien saisis ; on s'est préoccupé d'introduire dans les phrases quelques expressions de chez nous ; mais il y avait un écueil : la vulgarité, et tous n'ont pas su l'éviter. Dans d'autres cas, nous avons été rebutés par une certaine nonchalance de style qui est un défaut ; par des longueurs, des redites, un manque de composition. Nous avons primé ce qui nous a paru le plus ferme et le plus rapide.

Nous ne mentionnons que seize noms ; il fallait bien nous borner. Beaucoup d'autres travaux mériteraient des compliments. La plupart témoignent d'un grand effort. Ceux qui n'ont pas de prix aujourd'hui auraient grand tort de se décourager. Au prochain appel de la Société Saint-Jean-Baptiste,ils reviendront : cette fois, ils feront mieux, et puis... le goût des juges sera peut-être différent !

Le jury :

Fadette,

Olivier Maurault, p. s. s.

L.-O. David.

Les prix :

1er	*Marie-Alice*	Yves.
2e	*Les boeufs*	Jean Vadeboncoeur.
3e	*Nestor et Piccolo* . . .	Jacqueline Saint-Julien.
4e	*Pour l'honneur*	François.
5e	*Le retour au foyer* . . .	L. d'Arcy.

Les mentions :

1ère	*La visite de M. le curé* . .	A. Nah.
2e	*Mam'zelle Elise* . . .	Franc coeur.
3e	*La fin d'un traître* . . .	Joseph Richelieu.
4e	*Les morts voyagent* . . .	Tradition.
5e	*La Noël à Saint-Hilaire* .	Paul Richelieu.
6e	*Claire Desroches* . . .	Fait ce que doit.
7e	*Le mariage du fils de Jacques Latouche* . .	Luc.
8e	*Il faut que les femmes fassent les mêmes études que leurs frères*	Credo.
9e	*Mathias l'Anglais* . . .	Je me souviens.
10e	*Ce que je n'oublierai jamais*	F. Simon.
11e	*Pea soup*	André Blainville.

A LA BAIE SAINTE-MARIE

Un pèlerinage acadien

A quelques milles de la Pointe-de-l'Eglise, sur une des plages désertes de la baie Sainte-Marie, s'élève un humble monument, une chapelle aux proportions bien modestes; elle occupe le milieu d'un petit cimetière qui regarde la mer. Ce monument et cet enclos ont une histoire. Pour la population acadienne de l'endroit, ce petit coin de terre veut dire beaucoup, car il renferme la cendre des aïeux : ici se trouve attaché le souvenir du passé, souvenir impérissable d'un peuple de martyrs et de croyants.

Pendant que l'Angleterre veut effacer à jamais la race française de la péninsule acadienne et que nos ancêtres prennent la route de l'exil, la Providence veille sur les bannis de 1755. Tandis que les gens de Grand-Pré, du bassin des Mines, chassés de leurs foyers, bannis à cause de leur foi et de leur langue, traqués presqu'à égal des bêtes, errent dans la république américaine, le courage ne les abandonne pas. Le sol d'Acadie leur tient trop à coeur; les souvenirs qui les y rattachent sont trop vivaces pour qu'ils renoncent à tout espoir d'y revenir.

Dix années se passent à peine que les déportés reviennent habiter un coin de leur patrie. Parties de Salem, quelques familles prennent place sur des barques et s'en vont à la merci des flots. Remplies d'espoir, et la prière aux lèvres, elles chantent:

Ave, Maris Stella! Salut, à vous, Marie,
Etoile de la mer! Salut, astre divin,
Qui rayonnez au ciel, et que l'homme ne prie,
Sur la terre, jamais en vain !

Le pèlerin surpris par la nuit, sans asile ;
Le voyageur lassé qui cherche le repos,
Le matelot luttant dans sa barque fragile
Seul, contre la fureur des flots ;

Tous ceux qui sont perdus, à travers la nuit sombre,
Sentent renaître en eux le courage et l'espoir
Lorsque, dans le lointain, perçant le voile dombre,
S'allume, l'étoile du soir

Mais voici qu'au bout de quelques jours un cri s'échappe de toutes les poitrines: on vient d'apercevoir la terre. Exténués de fatigue, les exilés abordent bientôt au fond d'une baie hospitalière. Avec quelle joie ils foulent ces rives et les arrosent de leurs pleurs! Dans un élan de foi, après avoir érigé une croix rustique sur le rivage désert, ils se jettent à genoux pour entonner le *Vexilla Regis*, l'hymne de la croix et de la souffrance. Oui, des souffrances et des privations, ils en avaient enduré, ces pauvres bannis. Depuis l'exil, la croix semblait être leur partage; mais la pensée de posséder de nouveau le sol natal faisait revivre en eux l'espoir de jours meilleurs. En effet, de ce rejeton de coeurs meurtris allait naître un peuple qui connaîtrait encore des jours heureux.

C'est à l'ombre de la croix que les premiers habitants de la baie Sainte-Marie commencent leurs défrichements. Ce sera sous la protection de la mère de Dieu, qu'ils continueront l'oeuvre à laquelle ils ont été si cruellement arrachés, lors du *grand dérangement*. Ils attaquent hardiment la forêt vierge, pour se créer de nouveaux foyers et fonder de nouvelles familles. Dans cette solitude ils reprennent bientôt leur vie d'autrefois et coulent de nouveau des jours de paix.

Le peuple acadien a toujours été foncièrement religieux. Aussi, en l'absence d'un lieu de prières, les premiers habitants de la baie se groupent-ils autour de leur croix rustique. Ce coin de terre où ils ont abordé devient pour eux le lieu de leurs assemblées religieuses, et le lieu des sépultures. En 1766, exactement onze années après la déportation, et pendant de nombreuses années, encore, la colonie naissante viendra prier autour de cette croix de bois. Le dimanche, en l'absence d'un prêtre, un ancien s'occupera d'y faire la *messe blanche,* qui consistait en la récitation des prières de la messe, le chant de pieux cantiques, suivis d'une instruction sur l'évangile du jour. Plus tard, la petite colonie put se bâtir une modeste chapelle; mais, pour de longues années encore, le cimetière primitif recevra la dépouille des morts.

Cet humble cimetière se voit encore; les rares voyageurs qui le visitent peuvent lire, sur une croix, érigée à l'entrée de l'enclos, cette inscription: *Premier cimetière acadien* et la date de *1766.* Jusqu'en 1889, ce souvenir des anciens jours semblait voué à l'oubli, Mais à cette époque, un grand ami des Acadiens, le P. A.-B. Parker, curé de Saint-Bernard, conçut le projet d'y ériger une chapelle, afin de perpétuer le souvenir d'un lieu qui, avec raison, était si cher à la population de la baie Sainte-Marie. Dans les premiers jours de septembre 1889, le P. Parker, obtenait les dispenses nécessaires, et sous un reposoir improvisé, célébrait pour la première fois la messe à l'endroit qu'on peut justement appeler le berceau de la baie Sainte-Marie. Une foule recueillie assistait à l'auguste cérémonie, et bien des pleurs coulèrent des yeux des assistants. Une quête faite durant la messe, grossie de généreuses aumônes, permit au curé-missionnaire d'élever l'année suivante, une chapelle, afin de perpétuer la mémoire des premiers Acadiens du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse. Le 15 août de l'année 1890, la messe était célébrée de nouveau sur le site du premier cimetière acadien d'après l'exil; mais cette fois c'était le P. Blanche, fondateur et premier supérieur du collège de Sainte-Anne,qui devait, plus tard, devenir le premier vicaire apostolique du golfe de Saint-Laurent. Après l'évangile le sermon du P. Morin, digne compagnon du regretté Mgr Banche, rappela que " Ce coin de terre que vous foulez est sacré. Ce lieu contient la cendre de vos aïeux, les chers martyrs de 1755. Respectez ces lieux, aimez surtout, dit-il, à y venir méditer sur les vertus de vos pères. Imitez leur esprit de foi et de sacrifice. Soyez surtout les dignes descendants de vos aïeux. " Cette cérémonie marqua la fondation du collège de Sainte-Anne. La quête substantielle fut versée dans les fonds de cette oeuvre naissante,

qui devait opérer, avec les années, la résurrection de la race acadienne française de la baie Sainte-Marie. Comme la croix érigée par les exilés de 1766 avait été pour eux le signe de la résurrection et du progrès, ainsi, à l'ombre de cette même croix, devait germer la grande oeuvre du collège de Sainte-Anne et y trouver ses premiers principes de vie. Car ce collège fut vraiment la résurrection des Acadiens de la baie. Depuis sa fondation, quelle oeuvre bienfaisante il accomplit! Le cimetière de 1766 doit donc être pour le peuple acadien un lieu de pieux pèlerinage.

Pour marquer la grande dévotion des Acadiens envers Marie, une belle statue de l'Immaculée-Conception orne l'autel de la chapelle. Souriante et les bras ouverts, Marie semble appeler vers elle les descendants de ceux qu'elle a si bien protégés aux jours de la tourmente. Elle semble sourire en voyant le développement que ses enfants privilégiés prennent de nos jours. Je serais tenté d'appeler ce modeste sanctuaire: " Notre-Dame de l'Acadie ". Elle a protégé d'une façon merveilleuse ce peuple malheureux. Elle fut vraiment l'*étoile* qui a guidé l'Acadie renaissante sur les bords de la baie Sainte-Marie. Si leur postérité est devenue un rameau puissant, c'est grâce à l'intercession et à la protection de Notre-Dame de l'Acadie.

Oui, coin de terre béni, je te révère. J'aime errer dans ton enceinte, au coucher du soleil. Dans le silence de la nuit qui se dessine, je m'agenouille sur ces restes humains, et je demande à la Protectrice de l'Acadie, je demande aussi aux ancêtres martyrs de veiller sur leurs descendants d'aujourd'hui, de garder dans leur âme les trois grands amours des proscrits de 1755: l'amour de la foi, du sol natal et de la langue française.

Race acadienne, que je te retrouve aux riantes vallées du Nouveau-Brunswick, ou aux vallons de l'île du Prince-Edouard, que tu sois du berceau même de la vieille patrie, partout et toujours, garde dans ton coeur la mémoire des aïeux. Aux jours de malheur ou d'abattement, médite les leçons du passé, souviens-toi du grand miracle et l'espoir renaîtra. Lorsqu'on a dans ses veines ce sang qui coulait chez les exilés de 1755, lorsqu'on a un passé sans tâche, aussi noble que le tien, il est permis de s'écrier avec le poète:

J'en ai maintenant l'assurance,
Le peuple acadien n'est pas près de mourir.

UN ACADIEN

Baie Sainte-Marie, N.-E., 30 novembre 1918.

LE *PAYS LAURENTIEN* ET LA *REVUE NATIONALE*

Le mois dernier, nous disions ici que la *Revue Acadienne* se fusionnait à la *Revue Nationale*. Maintenant, nous pouvons annoncer qu'un autre périodique montréalais, le *Pays Laurentien,* fondé par M. Gérard Malchelosse, et qui n'a pas cessé de paraître à périodes réglées depuis janvier 1916, se fusionne, lui aussi, au nouvel organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Ce qui est aujourd'hui le fait accompli n'était pas même prévu hier, — *ut fata trahunt,* — puisque, dans sa livraison de décembre, le *Pays Laurentien* exprime à ses abonnés l'intention réfléchie qu'il avait de paraître comme par le passé.

M. Malchelosse, avantageusement connu dans le monde de la librairie, entend réserver toutes ses activités à la publication des *Mélanges historiques* de M. Benjamin Sulte, qu'il dirige avec talent, et qui pourraient bien être le commencement des oeuvres complètes de ce remarquable polygraphe.

La disparition d'une revue n'a, certes, rien de réjouissant. Mais l'exemple du *Pays Laurentien,* soutenu par toute une pléiade de talentueux et dévoués collaborateurs, nous dit qu'abondance de biens est parfois nuisible. On conviendra peut-être de ce fait: ce qui a été de tout temps, chez nous un obstacle à l'existence progressive de revues suffisamment soutenues par l'abonné et bien alimentées d'articles signés, c'est une concurrence exagérée entre les éditeurs et un trop grand éparpillement des forces chez ceux qui écrivent. Sans chercher à s'enrichir à même les réserves d'énergie de ces publications, qui tombent dans la lutte fière, la Société Saint-Jean-Baptiste se propose de maintenir une revue qui, tout en s'efforçant de mériter son nom, résumera les programmes de celles qui disent aujourd'hui adieu à la vie et à leurs lecteurs.

Le service de la *Revue Nationale* sera fait à titre gracieux, en janvier prochain, à tous les abonnés du *Pays Laurentien.*

La première livraison de la *Revue Nationale* contiendra un article de MM. Victor Morin, Henri d'Arles, Germain Beaulieu, F.-J. Audette, et Adélard Leduc; des vers d'Albert Ferland, Albert Lozeau, Englebert Gallèze, J.-A. Savignac, ainsi que le premier chapitre d'un roman inédit, pour la jeunesse, par M. Casimir Hébert.

L'abonnement à la *Revue Nationale* est d'une piastre par année. La livraison, chez les libraires, se vendra 15 sous.

LA DIRECTION

RALLIONS-NOUS
Au sujet du concours de recrutement de notre Société

Notre Société vient d'ouvrir entre ses sections un nouveau concours pour le recrutement de nouveaux membres. Ce concours, commencé le 10 décembre 1918, se terminera le premier février 1919. De magnifiques prix sont décernés aux vainqueurs de ce concours.

Les sections de la grande société du Canada français se sont-elles demandé la raison de ce concours? Pourquoi faut-il faire appel au patriotisme des Canadiens français de la ville et de la région de Montréal ? Pourquoi les solliciter d'appartenir à notre société nationale par excellence? Le temps n'est-il pas venu de nous grouper, de nous organiser pour nous mieux défendre ?

L'heure n'a-t-elle pas sonné pour les Canadiens français de s'unir, de se protéger, de répandre davantage l'instruction, d'aider les oeuvres de prévoyance sociale, en un mot de faire que notre peuple devienne conscient de sa valeur? De même qu'au temps du fondateur de notre Société, l'ère des agressions dure toujours pour notre race. On dirait que nos ennemis se donnent le mot d'ordre pour nous représenter sous de fausses couleurs. A les en croire, nous ne serions que des traîtres à notre pays. Bien plus, il ne devrait y avoir qu'une langue sur la terre canadienne.

Malgré le sang canadien-français répandu à profusion sur les champs de bataille de l'Europe, malgré les croix militaires et de la Légion d'Honneur décorant les poitrines de tant des nôtres, malgré l'argent canadien-français souscrit pour soutenir l'effort de la guerre, certains journaux de langue anglaise faussent les textes et les écrits de nos écrivains et de nos journaux, afin d'ameuter contre nous l'opinion publique des autres provinces.

Malgré la loi créant les provinces de l'Ouest, nous voyons les premiers ministres de ces provinces proposer des amendements à la législation scolaire, afin que l'anglais seul soit enseigné dans les écoles de leurs provinces, et que l'on ne tolère plus l'enseignement de notre langue. Hier, c'était le Manitoba qui enchaînait l'enseignement du français, aujourd'hui c'est au tour de la Saskatchewan.

Le génie français vient de sauver le monde de la barbarie, c'est vrai; mais voici qu'en retour, nos concitoyens anglais, veulent tolérer l'usage de la langue française, juste le temps qu'il faut pour que les petits Canadiens français puissent apprendre l'anglais seulement.

Nos soldats nous reviennent mutilés des champs de bataille. Ils sont, disent-ils, témoins vivants des héroïques faits d'armes des nôtres.

Le lieutenant-colonel Dubuc, l'un des commandants du glorieux 22e, décoré de la Légion d'Honneur, de médailles anglaises et de cicatrices, disait à son arrivée: " Je suis en état de déclarer que les nôtres ont fait noblement leur devoir en Europe. " Et voici qu'au lendemain de cette déclaration, le premier ministre de la Saskatchewan, lui répond, en annonçant des amendements à la législation scolaire qui restreindront encore dans cette province l'enseignement du français.

Pendant que tous les peuples alliés sont à célébrer la victoire, au lieu de prêcher la concorde et l'entente des races sur la terre canadienne, nos compatriotes de langue anglaise cherchent à nous prendre en défaut, à nous ostraciser.

Nous sommes une population d'au-delà deux millions, et nous n'en avons pas un seul de notre race qui ait été jugé digne d'être nommé le représentant du roi, dans aucune des sept provinces de notre Canada. Dans les départements de l'Etat, à Ottawa, les nôtres se plaignent de sentiments malveillants à leur égard.

A l'exemple de nos pères, nous devons nous rallier sous le drapeau de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui travaille au succès de toutes les causes d'intérêt national. En devenant membre de cette société nous l'aidons à répandre l'instruction parmi les nôtres. Aidons-lui à maintenir ses cours publics au Monument National et dans nos paroisses, où la jeunesse studieuse va perfectionner ses études.

Plus la Société comptera de membres, plus elle sera puissante, mieux elle pourra se faire entendre de nos gouvernants, et mieux encore elle pourra résister à nos ennemis.

Grâce à ses conférences publiques, où elle fait entendre nos orateurs et nos hommes les plus distingués par le savoir, l'éloquence et la vraie fierté, la Société Saint-Jean-Baptiste nous met en contact avec nos concitoyens d'autre origine; elle combat les préjugés et les erreurs que nos ennemis répandent contre notre nationalité; elle nous met aussi en garde contre nos défauts, en nous incitant au travail et à l'étude.

Grâce au *Petit Canadien,* qui, en janvier prochain, s'appellera la *Revue Nationale,* notre Société unit plus intimement ses membres entre eux et les tient au courant de la vie des nôtres, où qu'ils se trouvent, sur le sol d'Amérique.

Sociétaires de la Saint-Jean-Baptiste, sachons que plus l'ennemi est fort, plus nombreux nous devons nous rallier autour de son drapeau. Maintenons nos effectifs en payant nos contributions, doublons ces effectifs, en faisant entrer, chacun un membre, et notre Société marchera dans la voie du vrai progrès.

L.-J. Lefebvre

LES NOUVEAUX LIVRES

Portraits historiques. — Collection complète des gouverneurs généraux du Canada. — Format 9 x 12, sur beau papier. — A la librairie L.-J.-A. Derome, 36 ouest, Notre-Dame, Montréal. Se vendent 10 sous chacun.

1. La collection complète des 48 portraits, contenue dans un élégant étui en toile rouge . . . . . $ 5.00
2. La même reliée en un album toile rouge 6.00
3. La même, collée sur 24, 16 ou 12 forts cartons, avec oeillets pour suspendre au mur 10.00

De 1608 à 1918, soit en trois cent dix ans, nous avons eu, au Canada, quarante-huit gouverneurs, dont dix-sept au temps des Français, de 1608 à 1760, et trente-et-un, depuis la " cession " de notre pays à l'Angleterre, de 1760 à 1918. Je viens de les voir défiler tous sous mes yeux, avec, chacun, le costume de son époque, depuis ceux de l'ancien régime qui portaient perruque et avaient grand air, — Champlain, Montmagny, Frontenac, Vaudreuil et les autres, — jusqu'aux tout derniers, S. A. le duc de Connaught, frère du roi Edouard VII, en bel uniforme d'officier supérieur, et S. Ex. le duc de Devonshire, très démocratique dans sa tenue civile. Vous entendez déjà, sans doute, qu'il s'agit d'une galerie de portraits... car je n'entretiens aucun commerce avec les " esprits " et je ne connais rien de la prétendue science évocatrice de nos modernes " spirites ". Mais, tout de même, dans un autre sens, ce défilé de portraits historiques m'a paru singulièrement évocateur et vraiment intéressant. Ce sont trois siècles d'histoire, de notre histoire à nous, cet " écrin de perles ignorées " dont parlait le poète, que je voyais aussi défiler et revivre en raccourci. Cela, me semble-t-il, l'emporte sur bien des tableaux de " vues animées ", qui, trop souvent, n'amusent que les yeux et ne disent rien à l'esprit et au coeur.

L'album qui contient cette galerie de portraits historiques, et que publie l'excellent M. Derome, de la maison de libraires-éditeurs depuis longtemps connue de tout Montréal et du Canada, serait parfaitement à sa place, c'est ma conviction, sur la table ou sur l'étagère, dans tout salon canadien qui se pique de bon ton, comme aussi, sans doute, à portée de la main, quelque part dans les petites salles d'attente, où l'on fait antichambre, chez nos professionnels ou chez nos hommes d'affaires. Car ce n'est pas banal, ce recueil de *portraits de nos gou-*

verneurs, et surtout c'est bien canadien, c'est bien à nous. Vous tournez les pages, songeur, et le temps passe sans qu'il y paraisse. Dans l'anti-chambre, le client ou le patient n'est pas tenté de partir, et, à la maison, l'enfant s'instruit, tandis que l'homme qui vieillit se souvient. Un bel album, cela vaut souvent un bon livre !

Et il est beau, l'album de nos gouverneurs. Il est complet d'abord, et c'est, je pense, le premier du genre au pays. Tous les portraits sont authentiques, paraît-il, à l'exception d'un ou deux, Frontenac et Callières, je crois. Et puis ces portraits sont bien venus, sur un beau papier, résistant et durable. Ils ont du ton, vraiment. Ajoutons, pour être pratique, que ce précieux album ne coûte que cinq ou six dollars, selon la qualité du cartonnage. En ce temps de crise du papier et de la main-d'oeuvre, ce n'est pas cher, et cela fait honneur à l'esprit d'initiative et au bon goût du compilateur-éditeur.

Voici ce que Mgr l'archevêque de Montréal écrivait, à M. Derome, à la date du 1er octobre dernier: " C'est un travail précieux et utile que vous avez ajouté, mon cher monsieur Derome, à plusieurs autres que vous avez publiés déjà. Il a sa place marquée dans nos bibliothèques et dans nos maisons d'éducation. " Voilà, en quelques lignes sobres et mesurées, la meilleure des recommandations. Evidemment, nous ne saurions mieux dire.

L'abbé Elie-J. Auclair

La Tuberculose, maladie contagieuse, évitable et curable, par le docteur L.-F. Dubé, lauréat de la Société Internationale de la Tuberculose de Paris. 1 vol. in-8, 76 pp., 1918. — Chez l'auteur, à Notre-Dame-du-Lac (Témiscouata), Qué., et chez les grands libraires. Prix, 25 sous, *franco,* 28 sous, le cent, $20.00.

Ce sera une des gloires du XXe siècle que la démocratisation du savoir. Il faut entendre par là, non seulement l'instruction puisée à l'école, mais la diffusion dans la masse, l'appel direct au peuple, qui est souvent plus avide de s'instruire et de se former que l'enfant encore inconscient. Toutes les formes de l'intelligence humaine ont dirigé de ce côté leur effort. Par la presse, par la conférence, par l'image, par la vulgarisation sous tous ses aspects, on s'efforce de captiver l'attention des foules, souvent en mal, mais heureusement aussi, de plus en plus, on cherche à orienter les esprits vers des sujets sérieux et des réalisations pratiques.

La littérature a eu recours aux publications populaires que peu-

vent atteindre toutes les bourses; l'histoire, cette grande puissance enseignante, a réussi par l'étude du petit fait et du détail à capter l'intérêt, et a créé pour cela la " petite histoire " à grand succès; la philosophie et l'économie sociale ont cherché aussi, sous des formes nouvelles et en se synthétisant en de courts aphorismes, à se faire accessibles à tous, la science enfin, en se dépouillant de son pédantisme, veut se mettre avec raison à la portée des plus humbles. Tout ceci constitue un socialisme de bon aloi, dont les effets seront plus précieux que tous les grands principes énoncés par les harangueurs de foule et toutes les théories des démocraties révolutionnaires. Surtout lorsqu'il s'agit de cette science populaire, — l'hygiène, — qui prend contact, il est vrai, avec les données de la biologie, mais qui, par ses applications, intéresse toutes les classes de la société, la vulgarisation devient le plus sûr moyen d'enseignement.

C'est faire oeuvre nationale que de travailler dans ce sens. Aussi, en publiant cet important travail, le docteur L.-F. Dubé, — qui n'en est pas à ses débuts dans la lutte engagée pour le développement de l'hygiène populaire, — remplit-il une mission digne des meilleurs encouragements.

Ce petit livre à titre magistral, est déjà couronné, puisque son auteur, en l'écrivant, a obtenu dès 1911 la médaille d'or de la *Société Internationale de la Tuberculose de Paris.* Quelle autorité pour le présenter au public! En passant dans le domaine populaire, il acquerra à son auteur des titres plus précieux encore.

En effet, sous une forme très simple, avec des termes précis, sans l'apparat des mots et des expressions techniques qui rebutent le lecteur et lui font sauter la page, le docteur Dubé explique ici dans une langue facile et clair, — soulignant chaque passage de maximes qui frappent l'attention des moins avertis, — ce qu'il faut connaître au sujet de la tuberculose.

En traitant à fond de cette importante question, " la tuberculose, maladie contagieuse, évitable et curable ", il se trouve que mon confrère livre au public un traité d'hygiène sociale qui devrait se trouver dans toutes les bibliothèques et chez toutes les familles. Voilà bien réalisé le vrai manuel de médecine domestique. En pénétrant dans nos foyers, il rendra de réels services; sous son petit volume et tel un évangile scientifique, il ira avantageusement prendre la place de ces gros et si pédantesques bouquins, si faux et surannés, qui ont la prétention d'enseigner l'art médical à tous.

Nous ne sommes plus au temps où toute la médecine pouvait consister dans les principes émis par le vieux Caton dans le *De re rustica,*

ni en quelques recettes saugrenues de hâbleur de village. Devenue scientifique, la médecine a de plus réelles ambitions et des droits mieux établis. Sa mission est de nous apprendre à vivre physiquement, comme à la religion de nous enseigner la vie morale.

Et c'est par de petits livres comme celui-ci, qui prêchent la vérité pour ce qu'elle vaut; c'est par l'enseignement simple, mais si facile de catéchiste, comme cet ouvrage du docteur Dubé, que l'on vulgarisera les saines notions qui, malgré les difficultés si complexes de la vie moderne, nous donneront encore des populations fortes et des races fécondes.

A. Vallée, M. D.

Pour la Terre, par l'abbé Arthur Melanson, de la Société historique de Montréal. Brochure de 100 pages ; prix: 25 sous. — A *l'Evangéline, limitée,* Moncton, N.-B., et chez les principaux libraires.

La terre a reconquis dans l'opinion, depuis les débuts de la guerre, la place à laquelle elle a droit. Elle n'a jamais cessé d'être " l'amie de tout le monde ", mais pendant trop longtemps tout le monde n'a pas été son ami. Les relations normales entre elle et ceux qu'elle nourrit sont rétablies; il ne reste plus qu'à les perfectionner, à les rendre plus intimes, plus agissantes et plus efficaces.

C'est la tâche que se sont imposée les hommes de coeur de chez nous, qui sont convaincus qu'elle renferme dans son sein le secret de notre survivance et de notre vocation. C'est elle que M. l'abbé Melanson a choisie. Et avec quel amour il s'en acquitte! Ce travail lui est facile; il a su, lui, écouter la belle voix de la terre, la voix de ses épis, car " les épis chuchotent... " Puis il a observé ceux qui la servent et la font produire, et il les a trouvés bien méritants. Il faut " la croix de guerre pour ceux d'en arrière ". Ils combattent eux aussi. Ils ont des ennemis, entre autres la routine, la fatigue, et un puissant, qui prend forme humaine, en plusieurs endroits, " le grand *foreman*... des chantiers. " Ils ont en plus à subir le dédain imbécile de nombreux citadins. Ne demandons pas à tous ces derniers d'aller " sur la terre " ils n'ont ni le métier, ni la grâce d'état nécessaires, mais réclamons au moins " un peu de sympathie et ça suffit. " Quant à ceux parmi eux qui ont déjà possédé une belle terre et qui disent: " Je le regrette bien, allez... " facilitons-leur le retour.

Et l'auteur, comme tous ceux que la fin de la guerre et l'heure de la reconstruction mondiale font se tourner vers la jeunesse, voudrait faire entendre " La voix de la terre à l'école " pour que désormais on ne voit plus ses fils la quitter. Il souhaite encore que la jeunesse étudiante se tourne vers l'homme des champs, parce qu'il est pour elle un grand exemple de force, de grandeur morale, de travail et de persévérance.

Et tout cela est dit avec douceur, poésie et amour, et fait de cette brochure une de celles dont la lecture charme, repose, console et encourage. C'est une excellente valeur de placement intellectuel, qui porte un intérêt très rémunérateur. Avis aux épargnistes.

LUCIEN GERMAIN

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

BILAN DU MOIS DE NOVEMBRE 1918

RECETTES :

Balance au 31 octobre 1918		$33,870.56
Versements Classes "A" "B" "C" "D" "E"		
$7,364.25 $2,021.75 $175.00 $12.00 $36.00		9,609.00
Intérêt sur contributions mensuelles		15.35
— sur dépôts en banques		176.92
— Monument National		2,000.00
— Nepean B.		150 00
— Saint-Stanislas		2,961.18
— Burbidge		350.00
— Bouchette		350.00
— Gracefield		350.00
Rapide de l'Orignal, intérêt	$ 688.72	
— — amortissement	61.37	750.09
Mun. de Jonquières, intérêt	505.89	
— — amortissement	106.21	712.10
Intérêt, Saint-Alexis de la Grande Baie		1,800.00
— Gouvernement de la Puissance		125.00
		$53,220.20

DÉBOURSÉS :

Escompte mensuel	25.56	
Décès	19.00	44.56
Escompte mensuel	$ 69.10	
Débentures, Cité de Montréal	24,500.00	
Remboursement de décès, paiement par anticipation	7.50	24,576.60
Balance en banques		$53,175.64

CAPITAL INALIÉNABLE AU 30 NOVEMBRE 1918

PRÊTS :

Comm. Scol. Côte S.-Louis....	$20,000.00
Oeuvre et fabrique de la paroisse de Labelle	17,739.73
Mun. du canton de Maniwaki.	7,333.80
Comm. scolaire Shawinigan...	10,267.49
Ecoles séparées, Alfred, Ont..	800.00
— — Nepean, B. .	3.000.00
Mun. de Jonquières.....	24.023.09
— Sturgeon Falls	25.668.25
— Sudbury, Ont.	9,285.92
Comm. Scol. de Rigaud.....	6,058.88
Ville de Roberval	5,765.94
— Victoriaville	94,094.08
2e Div. Co. Lac Saint-Jean...	5,308.00
Mun. du village de Warwick..	13,800.00
Syndics Ecole de Danville.....	4,978.46
Mun. du canton de Windsor..	11,421.09
Oeuvre et Fabrique Saint-Sacrement, Lachine	20,000.00
Comm. 5col. de Longueuil....	22,924.49
Municipalité d'Asbestos	37,355.23
Oeuvre et fabrique de St-Stanislas (Mtl)	122,326.67
Société S. Jean-Bte, Montréal.	220,000.00
Comm. Scol. Rivière St-Pierre.	95,260.00
— — Tétreaultville	22,500.00
Comm. Scol. St-Jean-Berchmans	67,500.00
Oeuvre et Fabrique Sainte-Philomène, Rosemont	32,000.00
A reporter.....	$899,411.12

Report.....$899,411.12	
Mun. Laval-des-Rapides	39,018.00
— Rapide-de-l'Origanl	9,777.59
Oeuvre et fabrique de St-Raphael de-Burbidge	10,000.00
— — de St-Gabriel-de-Bouchette	10,000.00
— — le paroisse de Gracefield .	10,000.00
Gouvern. de la Puissance....	4,875.00
Mun. St-Alexis-de-la-Gr.-Baie..	28,911.00
— Ville St-Michel	45.000.00
— Ville de Lasalle	42,500.00
Oeuvre et Fabrique Montréal-Est	9,000.00
Mun. Ville de Dorion.....	40,320.00
Oeuvre et Fabrique St-Rédempteur de Hull	50.000.00
Mun. Ville de Roberval.....	58,210.40
Comm. Scol. de Longueuil....	59,651.45
Mun. Ville de Nicolet.....	8,817.92
Orphelinat Catholique de Mtl.	135,000.00
Comm. Scol., Ville de Rigaud.	9,900.00
Corp. Ecole Polytechnique	134,231.35
Comm. des Ecoles Cath., Mtl..	5,000.00
Cité de Montréal.....	122,500.00
— Verdun	48,430.00
Intérêts dus	4,680.06
En banques	53,175.64
Total.....$1,838,409.53	

ARTHUR GAGNON, administrateur.

COURTOIS FRÈRES, ASSURANCES

Successeurs de Joseph Courtois — Bureau établi en 1890

263, RUE VISITATION — Tél. EST 985

Bureau: Western Assurance Co., **61**, Rue Saint-Pierre — Tél. Bell: MAIN **507**

GEORGES TANGUAY

COURTIER D'ASSURANCES

Domicile: **1445**, RUE PAPINEAU . . . . . **MONTRÉAL**

Tél : Saint-Louis **4108**

Tél. Main 2064 (bureau) Tél. Westmount 2541 (domicile)

S.-RAOUL GAUTHIER

Commissaire
Courtier d'assurances

IMMEUBLE MONTREAL TRUST

11, place d'Armes . . . Montréal

Tél. Bell: MAIN 494

EDMOND HURTUBISE

Courtier
d'assurances

Chambre 77, immeuble " GUARDIAN "

160, RUE SAINT-JACQUES . . . . . MONTRÉAL

La Royale, Limitée

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
ET CONTRE L'INCENDIE

Wm. MACKAY, gérant général J.-H. LABELLE, gérant-adjoint

La plus puissante compagnie d'assurance-feu de l'univers.

ACTIF : AU-DESSUS DE $125 000 000

Bureau : IMMEUBLE DE LA COMPAGNIE

Place d'Armes, Montréal

REPRÉSENTANTS À MONTRÉAL :

Hurtubise & Saint-Cyr

AGENCE ÉTABLIE EN 1860

Téléphone : MAIN 1287

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES
DU *PETIT CANADIEN*

OCTOBRE 1913 — DÉCEMBRE 1918

(Le *Petit Canadien* est le successeur du Bulletin de la Caisse Nationale d'Economie, filiale de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il en a continué la pagination et le tomage. Le nombre entre parenthèse se rapporte à celui du volume de la série générale.)

POÉSIE

Le mot patrie — Joseph Nolin . . . . . (10), p. 145
A saint Jean-Baptiste — M.-A. Lamarche, O. P. . . . . (11), p. 81
La magie des mots — Laura Ducharme . . . . . (14), p. 163-164
L'héritage des preux — abbé Arthur Lacasse . . . . (14), p. 169-171
Au petit Canadien français — E. E. L. . . . . (14), p. 196-198
Douce "parlure" — Blanche Lamontagne . . . . . (14), p. 200-201
Soir en forêt — Albert Dreux . . . . . (15), p. 325
Le clocher — Albert Ferland . . . . . (15), p. 295
Poésie des feuilles — Albert Ferland . . . . . (15), p. 295-296
La source — Léon-Mercier Gouin . . . . . (15), p. 264
Refrain d'antan — Englebert Gallèze . . . . . (15), p. 362
Aux déserteurs du sol — Casimir Hébert . . . . . (15), p. 363

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Coopération et logement — Jean Dumont . . . . . (10), p. 153-154
Le logement salubre . . . . . (11), p. 5
La vie chère et l'épargne . . . . . (11), 8
Le petit propriétaire (les villes-jardins) . . . . . (11), p. 17
Pour habituer le peuple à l'économie . . . . . (11), p. 21
Les logements ouvriers . . . . . (11), p. 100
L'économie . . . . . (11), p. 116
Les habitudes d'économie . . . . . (11), p. 130
L'alcool pire que la guerre et le choléra . . . . . (11), p. 137
Les classes ouvrières — G.-E. Cartier . . . . . (11), p. 138
La question des taudis — Mme Changeux . . . . . (11), p. 138
L'aide à la France . . . . . (11), p. 163
La mutualité . . . . . (12), p. 5
La rénovation agricole — T.-A. Brisson . . . . . (12), p. 23
La colonisation et les gens de tous métiers — Alexandre Duplessis (12), p. 71
Ouvrons donc les yeux — J.-P. Lefranc . . . . . (12), p. 73
Vieux péché — J.-B. Lagacé . . . . . (12), p. 87
Le retour à la terre — Victor Morin . . . . . (12), p. 113
Patriotisme et religion . . . . . (12), p. 116
L'éducation du patriotisme — Guy Vanier . . . . . (12), p. 129
L'habitation ouvrière saine et à bon marché . . . . . (12), p. 137
Le logement populaire et l'oeuvre des grandes familles en France — Arthur Saint-Pierre . . . . . (12), p. 150
Quelle doit être la prohibition?—Jos. Gauvreau (13), p. 172-188, (14), p. 13
La colonisation — Hector Authier . . . . . (14), p. 97-110
Pour la colonisation — Lettre de S. Em. le cardinal Bégin . . (14), p. 229
La coopération, effort national — Jean Masson . . . . . (14), p. 257
Les bâtisseurs de pays — Alexandre Dugré, S. J. . . . . (14), p. 289
Les caisses populaires — J. D. . . . . (14), p. 368
A travers les publications officielles — La rédaction . . . . (14), p. 372

Le mirage de l'article de Toronto — François Wolff . . . . (14), p. 376
Coups d'oeil sur l'avenir — V.-E. Beaupré . . . . (15), p. 10, 160, 225
La langue des affaires — La rédaction . . . . . (15), p. 22
La famine!... Que faire? — T. A. Brisson . . . . . (15), p. 37
Restons chez nous — Du Guesclin . . . . . (15), p. 51
Des bases à notre développement économique . . . . . (15), p. 52
Rapport du comité de colonisation — L.-J. Rivet . . . . . (15), p. 53
Echos d'Acadie — Em. Georges, C. J. M. . . . . (15), p. 40
L'exode des campagnes — T.-A. Brisson . . . . . (15), p. 75
Pensons à la terre . . . . . (15), p. 78
La puissance de l'épargne — Alphonse Desjardins . . . . (15), p. 83
Un réveil national: le règne de la vérité — Pierre Daragon . (15), p. 106
Pour la terre . . . . . (15), p. 117
Choses d'Abitibi — abbé Ernest Lalonde . . . . . (15), p. 152
Le crédit aux colons — E. M. . . . . (15), p. 170
Qui paye la livraison des emplettes? — Conservation . . . (15), p. 173
Cours de vacance aux écoles d'agriculture . . . . . (15), p. 184
Notre devoir impérieux — Victor Morin . . . . . (15), p. 193
L'excursion à pied — E. M. . . . . (15), p. 214
Etudions la science sociale — James A. Whitaker . . . . (15), p. 265
Les Acadiens du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse — P. M. Dagnaud, C. J. M. . . . . (15), p. 269
Pour la vie de famille — Olivier Maurault, P. S. S. . . . . (15), p. 294
Les vocations sacerdotales en Acadie — A. H.-G. . . . . (15), p. 334
L'oeuvre des jardins de guerre — Bruno Wilson . . . . . (15), p. 307
L'industrie du jouet. Un concours-exposition — La direction (15), p. 341
Que ferons-nous de nos familles? . . . . . (15), p. 353
Chaque livraison du *Petit Canadien* contient un article sur la Caisse Nationale d'Economie.

ÉTUDE ET DÉFENSE DU FRANÇAIS

La valeur du français . . . . . (10), p. 151-152
Liste d'expressions pour le commerce et l'industrie . (11), p. 89, 104, ... 120, 168, (12), 27
Les timbres de guerre . . . . . (12), p. 52-53
La thèse du *Catholic Record* — Samuel-M. Genest . . . . (12), p. 56
L'oeuvre du livre français — J.-B. Lagacé . . (12), p. 66, 94, 100, 121, 168
Le français au Canada . . . . . (12), p. 71
Corrigeons-nous . . . . . (12), p. 74
Le fonds de défense ontarien est-il entre bonnes mains? — Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste . . . . . (12), p. 97
Un beau don — La rédaction . . . . . (12), p. 115
Vocabulaire du jeu de tennis . . . . . (12), p. 123, 140
L'annonce en français — Etienne Blanchard, P. S. S. . . (12), p. 153-154
Vocabulaire du jeu de croquet . . . . . (12), p. 155-156
Doux pays! — La rédaction . . . . . (12), p. 171
Installation électrique d'intérieur . . . . (12), p. 172, (13), 12, 28
La situation dans l'Ontario — A. S. . . . . (13), p. 3
Dans l'Ontario — Arthur Saint-Pierre . . . . . (13), p. 29
Un premier résultat — La rédaction . . . . . (13), p. 42
Vocabulaire du jeu de crosse . . . . . (13), p. 49
Les chemins de fer . . . . . (13), p. 64, 79, 97, 128, 148
Le français à l'hôtel-de-ville — Arthur Saint-Pierre . . . (13), p. 94-96
Parlons mieux — Etienne Blanchard, P. S. S. . (13), p...., (14), 186, 251
Le tramway — La Ligue des Droits du français . . . (13), p. 164-165
L'automobile — La ligue des Droits du français . . . . (13), p. 182, 196
La comptabilité — La ligue des droits du français . . . . (14), p. 25-27
Quelques termes de pharmacie—La Ligue des droits du français (14), p. 58-59
Pot-pourri d'anglicismes — La Ligue des droits du français . . . . . (14), p. 91, 123, 148

Pour le français — Le Chef du Secrétariat . . . . . (14), p. 177-178
Jeu de cartes du bon langage — abbé Etienne Blanchard . (14), p. 216-217
Soyons bilingues — Casimir Hébert . . . . . (14), p. 265
Un apôtre du français — Viator .. . . . . (14), p. 272
La vie du français . . . . . (14), p. 273
Termes scolaires — abbé Etienne Blanchard, P. S. S. . . . (14), p. 283
A propos de timbres-poste . . . . . (14), p. 312
Affiches bilingues — abbé Etienne Blanchard, P. S. S. (14), p. 312, 339, 369
Autour de la grande question . . . . . (14), p. 332
Si le français est utile? — La Rédaction . . . . . (14), p. 333
La langue des affaires — La Rédaction . . . . . (14), p. 335
L'enseignement du français — Léon Lorrain . . . . . (14), p. 353
La langue des affaires — Wilfrid Guérin . . . . . (14), p. 365
A travers des publications officielles et des livres... blancs — La Rédaction . . . . . (14), p. 372
La correction du langage et la jeunesse — abbé Etienne Blanchard, P. S. S. . . . . (15), p. 5
L'association canadienne-française d'éducation d'Ontario — P. Landry . . . . . (15), p. 8
La langue des affaires — La Rédaction . . . . . (15), p. 32
Le sénateur Cloran et les francophones . . . . . (15), p. 24
Jeu de cartes de bon langage—abbé Etienne Blanchard . (15), p. 26, 182
Le bon français — J.-Albert Savignac . . . . . (15), p. 71
La langue des affaires — abbé Etienne Blanchard, P. S. S. . (15), p. 75
La survivance française — Joseph-D. de Grandpré . . . . (15), p. 151
A travers les mots — abbé Etienne Blanchard, P. S. S. . . . (15), p. 200
Notre langage comparé aux autres — abbé Etienne Blanchard (15), p. 246
Le style hybride — abbé Etienne Blanchard . . . . . (15), p. 296
The French language in Canada — R. P. L. Guertin, C. S. C. . (15), p. 325
Ca devient en...zutant — Un Sauvage . . . . . (15), p. 339

PROPOS D'HISTOIRE

Nos gloires nationales — Victor Morin . . . . . (12), p. 166
La famille Lemoyne — L.-O. David . . . . . (12), p. 169, 184
L'étude de notre histoire — Victor Doré . . . . . (13), p. 18
L'histoire de la législation scolaire au Manitoba — J.-A. Beaupré, ... (13), p. 120, 143, 160
Les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse — J. Doucet . (13), p. 169, 190, (14), p. 38
L'église de Grand-Pré . . . . . (94), p. 154
La survivance acadienne — Victor Morin . . . . . (14), p. 161
La survivance acadienne — Edmond-D. Aucoin . . . . . (14), p. 225
Salut aux Acadiens — Hervé Roch . . . . . (14), p. 238
Le réveil acadien — Victor Morin . . . . . (14), p. 295
Le caractère du peuple martyr — P.-M. Dagnaud, eudiste . . (14), p. 300
A quinze ans de distance — (Toronto, 1902), J.-D. Rolland . . (15), p. 16
Le Canada et l'impérialisme militaire — Adélard Leduc . (15), p. 97, 132
Nos origines — Benjamin Sulte . . . . . (15), p. 194
L'étude de l'histoire nationale — Benjamin Sulte . . . . (15), p. 257
Les Acadiens du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse — P.-M. Dagnaud, eudiste . . . . . (15), p. 269
Nos études d'histoire — Benjamin Sulte . . . . . (15), p. 333
Le terme " canadien " — Benjamin Sulte . . . . . (15), p. 359

ÉTUDES LITTÉRAIRES, CONTES ET NOUVELLES

La fête nationale . . . . . (11), p. 82
L'avenir des Canadiens français dans l'Ouest—abbé J.-A. Brosseau (11), p.131
Vieux péché — J.-Bte Lagacé . . . . . (12), p. 87
Religion, souvenir et patrie — Victor Morin . . . . . (12), p. 101
Patriotisme et religion — Arthur Saint-Pierre . . . . . (12), p. 116

L'éducation du patriotisme — Guy Vanier . . . . . (12), p. 129
L'attaque du calvaire (nouvelle) — Sylva Clapin . . . . . (12), p. 177
Tristesses et sourires de l'an nouveau — Victor Morin . . . (13), p. 1
La croix du chemin (nouvelle) — Fr. Marie-Victorin . . . . (13), p. 5
La croix vivante (nouvelle) — Germain Cordon . . . . . (13), p. 21
La croix du chemin (nouvelle) — Lionel Montal . . . . (13), p. 43
Vous qui pleurez... (nouvelle) — Damase Potvin . . . . (13), p. 58
La croix du chemin (nouvelle) — Fernande Choquette . . (13), p. 74
La corvée des Hamel (nouvelle) — Fr. Marie-Victorin . . . (14), p. 7
La grange à Gnace Tiviarge (nouvelle) . . . . . (14), p. 42
Les foins (nouvelle) — Damase Potvin . . . . . (14), p. 48
La corvée de l'érable (nouvelle) — Fr. Marie-Victorin . . . (14), p. 77
La corvée du cimtière (nouvelle) — abbé Arsène Goyette . . (14), p. 86
Le couvre-pieds (nouvelle) — Angéline Demers . . . . . (14), p. 110
Concours de poésie — (Rapport du jury), abbé Lionel Groulx . (14), p. 129
Le petit monsieur (nouvelle) — Un Canadien . . . . . (14), p. 134
Vieux temps (nouvelle) — Germaine Cordon . . . . . (14), p. 143
La chanson du ber (nouvelle) — Juliette Desroches . . . . (14), p. 165
Jean Brette à l'épluchette (nouvelle) — Viateur Farly . . . (14), p. 172
Nos compatriotes de Chicago — Joseph Nolin . . . . . (14), p. 193
La conversion de Landry (nouvelle) — J.B. Bousquet . . . (14), p. 201
La corvée chez Bapaume (nouvelle) — Sylva Clapin . . . . (14), p. 231
La survivance acadienne — E.-D. Aucoin . . . . . (14), p. 225
Le culte des morts — Victor Morin . . . . . (14), p. 263
Le plumage des oies (nouvelle) — Emile Gagnon . . . . (14), p. 267
Le réveil acadien — Victor Morin . . . . . (14), p. 295
Les langues étrangères — Casimir Hébert . . . . . (14), p. 297
Une " courvée " dans les Bois-Francs (nouvelle) — Anne-Marie Turcot . . . . . (14), p. 302
Le concours littéraire de notre Société (Rapport du jury) — Aegidius Fauteux . . . . . (14), p. 321
Le brayage du lin (nouvelle) — Thomas Migneault . . . . (14), p. 327
L'enseignement du français — Léon Lorrain . . . . . (14), p. 353
Profils de saints (nouvelle) — Angéline Demers . . . . . (14), p. 358
La voix des drapeaux (nouvelle) — Viateur Farly . . . . (15), p. 19
Autour de la renaissance canadienne-française — Gustave Baudouin . . . . . (15), p. 33
La grande aventure du sieur de Savoisy (nouvelle)—Sylva Clapin (15), p. 144
La chanson du canot d'écorce (folk-lore) — E.-Z. Massicotte . (15), p. 57
Le pape, arbitre de la paix — abbé Philippe Perrier . . . . (15), p. 68
Le premier abatis (nouvelle) — Damase Potvin . . . . . (15), p. 111
Cette guerre a-t-elle étouffé la poésie? — J.-Albert Savignac . (15), p. 139
Fleurs de lys — Léon Lorrain . . . . . (15), p. 141
Pierre Lemoyne d'Iberville (nouvelle) — Fr. Elie . . . . (15), p. 143
Une expédition vers le lac Supérieur (nouvelle) — Fr. Robert . (15), p. 174
Le recensement de Ville-Marie par Talon, en 1667 (nouvelle) — Ls-R. de Lorimier . . . . . (15), p. 205
Un concours littéraire — Vers l'originalité — Emile Miller . . (15), p. 236
Les derniers lys de France (nouvelle) — Fr. Rodolphe . . . (15), p. 239
Fragments de journal — Guillemette Hébert à sa cousine Louise Rollet Christian Beaufort (nouvelle) . . . . . (15), p. 259
Une veillée à Péribonca-sur-Péribonca — Léon-Mercier Gouin . (15), p. 289
Pour la vie de famille — abbé Olivier Maurault . . . . . (15), p. 294
Un drapeau de l'armée de Montcalm (nouvelle) — Paul Boucher (15), p. 302
Paul-Emile Lamarche (article nécrologique) — Léon Lorrain . (15), p. 321
Charles Gill (article nécrologique) — Lionel Léveillé . . . (15), p. 322
Une veillée à l'hôpital de Ville-Marie (nouvelle) — Marie Olivier (15), p. 337
A la baie Sainte-Marie, un pèlerinage acadien — Un Acadien . (15), p. 366

OEUVRES DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Nos cours publics gratuits . . . . . (10), p. 146, (11), p. 65
Les plaques historiques — E.-Z. Massicotte . . . . . (10), p. 167-170
M. O'Hagan au Monument National . . . . . (11), p. 33
M. Henri Bourassa au Monument National . . . . . (11), p. 145
Manifestation en l'honneur de S. Ex. le Gouverneur Pothier (11), p. 164, 177
L'oeuvre du livre français — J.-B. Lagacé . . (12), p. 66, 67, 94, 100, ... 121, 141, 168, (13), p. 24, 57, 119, 171
La fête nationale des Canadiens français en 1915—Victor Morin (12), p. 81
Les prix d'histoire du Canada dans les collèges . . . . . (12), p. 93
Le fonds de défense ontarien est-il entre bonnes mains? . . (12), p. 97
La presse et la célébration de notre fête nationale . . . . (12), p. 107
Notre concours littéraire — Instructions aux concurrents et procès-verbal — Arthur Saint-Pierre et Georges Pelletier . (12), p. 133, 182
Le Livre d'or de la race canadienne-française — Victor Morin (12), p. 145
Nos gloires nationales — Victor Morin . . . . . (12), p. 166
Le livre français — A. S. . . . . (13), p. 11
Revue générale des Oeuvres de la Société Saint-Jean-Baptiste pendant l'année 1915 — Victor Morin . . . . . (13), p. 37
Au service de la race . . . . . (13), p. 47
Pour le français . . . . . (13), p. 56
Un congrès d'action française à Montréal . . . . . (13), p. 69
La portée de la fête nationale — Victor Morin . . . . . (13), p. 85
L'avenir de notre Société nationale — V.-E. Beaupré . (13), p. 87, 124, 140
L'hommage de la race . . . . . (13), p. 92
Le français à l'hôtel de ville . . . . . (13), p. 94
Lendemain de congrès — Victor Morin . . . . . (13), p. 101
Chez nos frères de l'Ontraio — V.-E. Beaupré . . . . . (13), p. 104
Le *Petit Canadien* . . . . . (13), p. 117
Deuxième concours littéraire . (13), p. 137, 156, abbé Emile Chartier . . . . . 185, (14), p. 133
Prochain congrès — J.-B. Lagacé . . . . . (13), p. 153
Les relations entre les races du Canada — Victor Morin . . (13), p. 154
Pour le français . . . . . (13), p. 156
Pour faire suite au congrès d'action française . . . . . (13), p. 157
Chronique du Conseil général et du Secrétariat . . . . . (13), p. 180
Un concours de poésie . . . . . (14), p. 5, 46, 129
Chronique du Conseil général et du Secrétariat . . . . . (14), p. 6
Des jeux floraux — Guy Vanier . . . . (14), p. 5, 46, Abbé Groulx, 129
La Société Saint-Jean-Baptiste et l'accomplissement du devoir national, à l'heure actuelle — Léon Trépanier . . . . . (14), p. 53
Les oeuvres de la Société Saint-Jean-Baptiste — Victor Morin . (14), p. 65
Chronique du Conseil général . . . . . (14), p. 75
La colonisation — Hector Authier . . . . . (14), p. 97
Le comité de colonisation de la Société Saint-Jean-Baptiste — L.-J. Rivet . . . . . (14), p. 151
La survivance acadienne — Victor Morin . . . . . (14), p. 163
Un nouveau concours littéraire — Emile Miller . . . . . (14), p. 176
Pour le français — Emile Miller . . . . . (14), p. 177
Pour la colonisation — *Vers les terres neuves* . . . . . (14), p. 185
Le 3e concours littéraire de notre Société . . . (14), p. 198, 309, 278, 321
La langue des affaires . . . . . (14), p. 335, 365, (15), p. 22, 75-78
Pour le prestige des nôtres . . . . . (15), p. 88
Le 4e concours littéraire . . . . . (15), p. 236, 278, 364
L'oeuvre des jardins de guerre — Bruno Wilson . . . . . (15), p. 307
L'industrie du jouet . . . . . (15), p. 341
La *Revue Acadienne* et la Société Saint-Jean-Baptiste—La direction . . . . . (15), p. 342
Le *Pays Laurentien* et la *Revue Nationale* — La direction . . (15), p. 370
Rallions-nous — L.-J. Lefebvre . . . . . (15), p. 371

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé	$10,000,000
Capital versé, Fonds de réserve . . .	7,700,000
Total de l'actif	44,500,000

DIRECTEURS :

MM. J.-A. Vaillancourt, président
l'hon. F.-L. Béique, vice-président
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner
Beaudry Leman, gérant général
Yvon Lamarre, inspecteur

SIÈGE SOCIAL : 112, rue S.-Jacques, MONTRÉAL
Bureau Principal : 95, rue S.-Jacques
F.-G. Leduc, gérant

187 SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA
42 BUREAUX DE QUARTIERS

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque, sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT, CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, — ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, — achète des TRAITÉS sur les pays étrangers, — vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde, — prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Constituée en corporation par le Parlement, en juillet 1900

Capital autorisé : $2,000,000.00

Capital versé et surplus au 31 décembre 1916 : $1,700,000.00

Actif total : au-delà de $21,600,000.00

Siège central : 7 et 9, place d'Armes, Montréal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Sir Hormisdas LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président : M. W. F. Carsley, capitaliste, Tancrède Bienvenu, administrateur, de la Lake of the Woods Milling Co.
M. G.-M. Bosworth, vice-président du Canadian Pacific Ocean Services Limited.
L'hon. Némèse Garneau, C. L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. L.-J.-O. Beauchemin, de la Librairie Beauchemin Ltée.
M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :
Président : Sir ALEXANDRE LACOSTE, C. R., Ex juge en chef de la Cour du Banc du roi
Vice-Président : l'hon. Narcisse Pérodeau, N. P. ministre sans portefeuille du Gouvernement provincial, administrateur Montreal Light Heat & Power Co.
M. S.-J.-B. Rolland, président de la Cie de Papier Rolland.

84 succursales dans les Provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar ($1.) seront acceptés au Département d'Epargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

Correspondants Etrangers : ETATS-UNIS — *New York :* Metropolitan Bank. National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. *Boston :* National Shamut Bank. *Chicago :* Continental National Bank. ANGLETERRE : The Capital and Counties Bank. FRANCE : Société Générale. Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE : Deutsche Bank. AUTRICHE : Kais, Koan, Priv. Oesterreicheshe Laenderbank. ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

La Société Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

RENTIER DANS VINGT ANS !

Il suffit de verser de 25 sous à $3.00 par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MÉDICAL

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'État)

MONUMENT NATIONAL : 286, rue Saint-Laurent

MONTRÉAL.

60 000 SOCIÉTAIRES

850 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULÉ: près de **$ 2 000 000.00**

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 7 pour cent.

La " Caisse Nationale ", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

La Caisse de Remboursement

Complément de la " Caisse Nationale d'Économie ", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

ARGENT À PRÊTER

La Société Saint-Jean-Baptiste (Caisse Nationale d'Economie) prête aux municipalités, aux commissions scolaires et aux fabriques. Elle traite directement avec les emprunteurs et n'achète que des débentures françaises ou bilingues.

Administrateur	**Arthur Gagnon**
Directeur du recrutement. .	**J.-Arthur Dubé**
Inspecteur	**J.-I. Couture**
Inspecteur	**Alexis Côté**

ARBOUR ET DUPONT, imprimeurs-éditeurs, 249 est, rue Lagauchetière, Montréal.